

Le 7 juin 2018

*Lettre ouverte des associations Environnement au président du Conseil Départemental*

Monsieur le Président,

Le journal la Dépêche a relaté vos propos tout en mépris pour les associations environnementales, («contre tout ou presque», « semeurs de désordres divers») et sans un mot de désapprobation pour ceux qui les ont agressées le 5 mai.

Dans votre lettre du 30 mai, cette fois vous désapprouvez et regrettez les actes de violence commis à La Bastide de Sérou. **Cependant, ce que vous nommez « des outrances » n'ont été rien d'autre que des appels publics à la discrimination, à la haine, à faire taire par l'intimidation physique toute une part de la population du département qualifiée tantôt d'écolos, tantôt de peluts : « ils vivent à nos crochets », « ils viennent faire la loi dans notre vallée », « nous sommes chez nous » etc... Et au final, ces menaces répétées au micro par Mrs Lacube et Fernandez et acclamées par les hurlements des manifestants : « Sentez le vent du boulet », « la prochaine fois, c'est sûr, nous passerons la rivière, comme un seul homme », « partout où ils iront, nous serons » !**

**Avec de tels discours, il ne faut pas s'étonner qu'en plus des injures, de caillassages, de pneus crevés, du blocage de l'accès par des troncs, 7 personnes aient été attaquées cet après-midi-là par des bandes de jeunes issus de la manifestation, munis de bâtons, certains en tenue de chasse. Une femme a été attaquée à coups de poings, 2 jeunes poursuivis ont heureusement été cachés par un habitant, 2 personnes se sont abritées in extremis dans leur véhicule qui a alors été sérieusement endommagé. A chaque fois, c'est la chance qui a fait éviter un lynchage ! Et c'est la présence de la Préfète en plus des CRS, qui a empêché les plus enragés d'atteindre notre réunion pacifique.**

**Ce ne sont pas que des « débordements » dont les élu.e.s pourraient se désolidariser, mais c'est de l'objectif et des agissements de cette manifestation haineuse qui s'est employée à faire taire les associations et à les empêcher de rencontrer le public.**

Vous pointez notre refus des démarches que vous avez proposées, mais en omettant d'en donner les raisons. Pour les états généraux du pastoralisme, vu les positions exprimées l'été 2017 par un vote des conseillers départementaux (rapatriement des ours en Slovénie et tabou sur les mesures de protection des troupeaux) nous n'avions pas à participer à cette assemblée à la conclusion stupéfiante : **parquer les ours chez les voisins espagnols du Val d'Aran !...**

Pour la réunion au CD à Foix sur Montbel, vous avez annoncé quelques jours avant avoir signé un protocole, si bien qu'on voyait mal comment notre avis pourrait être pris en compte.... De plus, la charte de concertation proposée n'envisageait aucunement la possibilité de remettre en cause le projet. **Il s'agissait bien, non pas de concertation, mais seulement d'information sur une décision déjà prise.** Quant aux affirmations durant cette réunion restreinte que l'opposition à la rehausse du barrage et à l'alimentation du lac par le Touyre, ne saurait faiblir, elles ne peuvent se comparer avec l'intimidation publique violente de La Bastide de Sérou.

**Lors de votre nomination à la présidence du CD en 2015, vous avez déclaré que vous seriez le président de toutes et tous et de tout le département et qu'il était temps d'apprendre à travailler ensemble. Nous vous demandons de réaffirmer publiquement ces engagements si vous les considérez toujours d'actualité et de favoriser le dialogue avec les représentants de la FDSEA, des JA et du maire de La Bastide de Sérou, sur les thèmes retenus avec eux le 5 mai lorsque nous avons accepté de les recevoir malgré leur comportement.**

Recevez, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les associations agréées de protection de l'environnement l'APRA Le Chabot, le Comité Ecologique Ariégeois organisatrices de l'état des lieux de l'environnement et FNE MP, les FVA, DAME, SMS.